

18 organisations politiques autorisées à se présenter aux élections au Venezuela



Caracas, 28 mai, (RHC)- Le Conseil National Electoral vénézuélien a autorisé 18 organisations politiques à désigner des candidats pour les élections régionales et municipales de novembre prochain.

Les autorités électorales ont analysé les propositions présentées par la Commission de la participation et du financement politique, qui ont été approuvées à l'unanimité, a indiqué le Conseil National Electoral dans un communiqué.

Le CNE a également approuvé une série de mesures visant à élargir la participation des organisations politiques à l'événement démocratique, y compris celles qui n'ont pas obtenu le pourcentage minimum légal de voix lors des dernières élections, tenues en décembre dernier.

Le pouvoir électoral a approuvé la semaine dernière les règles spéciales du système électoral pour l'événement démocratique du 21 novembre, au cours duquel 23 gouverneurs, 335 maires et membres des conseils législatifs et municipaux seront élus.

Selon le règlement approuvé, 60 % des législateurs régionaux et municipaux seront élus à la représentation proportionnelle, en fonction des voix obtenues par chaque parti, et le reste sera élu par appel nominal.

Le processus de dialogue promu depuis 2019 par le gouvernement vénézuélien et diverses forces d'opposition a conduit au récent renouvellement de la directive du CNE par l'Assemblée Nationale.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/258947-18-organisations-politiques-autorisees-a-se-presenter-aux-elections-au-venezuela>



Radio Habana Cuba